

Saint-Hyacinthe,
Le 24 janvier 2014.

**AUX : DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE MUNICIPALITÉS
DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES MRC
PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS RÉGIONALES DE LOISIR ET DE SPORT**

**OBJET : PROPOSITION D'UN PROGRAMME DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE
L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE** EN LOISIR ET EN SPORT offert aux municipalités et
organisations régionales de loisir et de sport en Montérégie

LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE propose aux organisations municipales et régionales de loisir et de sport un **PROGRAMME DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE EN LOISIR ET EN SPORT**, lequel vise à doter les municipalités et les organisations bénévoles de loisir et de sport de services et soutien afin d'adapter et moderniser leurs pratiques de recrutement et d'encadrement des bénévoles aux réalités des nouveaux bénévoles et ainsi effectuer le virage nécessaire au développement de l'engagement bénévole.

Parmi les services et soutien proposés :

1. Des activités de communication du programme et la mobilisation d'acteurs et de partenaires du milieu associatif en loisir et du milieu municipal;
2. Des outils et activités de sensibilisation auprès des organismes (bénévoles et permanents) et des municipalités (élus et permanents) traitant du nouveau bénévolat et des adaptations requises;
3. Du soutien à la visibilité et à la mise en valeur du bénévolat;
4. Un service d'accompagnement et de coaching des organisations bénévoles et des municipalités visant à établir le diagnostic de leur capacité à relever les défis en bénévolat et à mettre en œuvre les moyens pour améliorer cette capacité;
5. Le suivi annuel et les bilans;
6. La reconnaissance annuelle des municipalités et organismes signataires et la mise en valeur des initiatives des organisations;
7. Le réseautage et la formation d'acteurs en vue de l'acquisition de connaissances et le développement de compétences.

.../2

/2

- Pour plus d'informations sur le programme proposé, veuillez consulter le dépliant-synthèse qui accompagne cette lettre de présentation.
- Pour accéder au Programme complet, veuillez suivre le lien :
http://www.loisir.qc.ca/114/docs_Benevolat/Programme_soutien_developpement_benevolat_loisir_sport.pdf
(Notez que la page 7 de ce document, présente un modèle de résolution ainsi que le formulaire de participation).
- Pour consulter le document « Questions/réponses sur les engagements et implications de l'adhésion au programme proposé » :
http://www.loisir.qc.ca/114/docs_Benevolat/Question_reponses_programme.pdf

Veillez prendre note que le lancement du présent programme aura lieu **JEUDI LE 20 MARS à 10H00 à l'Hôtel de ville de Sainte-Julie, au 1580, chemin du Fer-à-Cheval à Sainte-Julie**, en présence des municipalités et organisations qui seront inscrites à ce programme à cette date.

LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE propose le présent programme par ce que l'engagement bénévole est une caractéristique propre du loisir public et que bien qu'il soit plus difficile aujourd'hui de recruter des bénévoles, leur présence est encore indispensable pour offrir des activités de loisir variées et de qualité. À cet effet, LSM propose des outils nécessaires aux responsables d'organisations municipales et associations sportives afin que leurs bénévoles œuvrent dans un environnement favorable les motivant à poursuivre leur engagement.



Mario Chamberland,
Directeur général.

c.c. : Directeurs / coordonnateurs de loisir municipal, agents ruraux des CLD.